



ALIENOR CONDUITE

DÉTAIL DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION:

LES MOYENS UTILISÉS :

L'évaluation préalable se passe soit en voiture soit sur logiciel informatique en fonction de la demande de l'élève, de sa disponibilité, des disponibilités du planning de l'auto-école par rapport à la demande de l'élève ainsi que du niveau de formation préalable éventuel. L'évaluation sur véhicule sera privilégiée pour un candidat ayant une expérience de conduite préalable.

Lors de l'inscription à l'école de conduite, il sera effectué un premier questionnaire préalable à l'offre de formation dont le but est de proposer au candidat la formation la plus adaptée à ses besoins et à son attente.

Pendant l'évaluation préalable à la formation, un complément de connaissances du candidat sera fait au travers d'un échange avec lui afin de mieux aborder son niveau initial. L'échange portera sur son parcours personnel (études, profession, pratique d'un sport), test de vue, compréhension de la langue, détection éventuelle de déficiences sensorielle ou motrice entraînant une demande de visite médicale, son expérience de la conduite 2 et/ou 4 roues, ses connaissances sur le fonctionnement d'un véhicule, sa perception de l'apprentissage de la conduite, ses connaissances sur les principales causes d'accidents son analyse sur les limitations de vitesse....

LES COMPÉTENCES ÉVALUÉES SUR VÉHICULE :

1/L'habilité :

- l'installation au poste de conduite
- le départ et l'arrêt du véhicule
- la manipulation du volant

2/La compréhension et la mémoire

- Restitution chronologique des procédures de démarrage

3/La perception -signalisation et autres usagers

- L'utilisation des clignotants
- L'orientation
- Le gabarit
- La trajectoire
- Le regard
- La prise en compte de l'environnement

4/L'émotivité :

- Réaction générale
- Crispation

LES COMPÉTENCES ÉVALUÉES SUR LOGICIEL INFORMATIQUE :

QUESTIONNAIRE SUR EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE

Ce questionnaire permet d'évaluer l'expérience de conduite du candidat.

TEST SUR LES CAPACITÉS D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

Des situations de conduite représentées sont visibles quelques secondes puis disparaissent de l'écran. Le candidat doit ensuite répondre à des questions sur ce qu'il a vu.

TEST SUR LES CAPACITÉS D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

Au moyen de situations de conduite représentées, le candidat doit indiquer l'élément principal de chaque situation et doit évaluer la possibilité ou l'impossibilité de prendre certaines décisions de conduite.

TEST SUR LES CAPACITÉS VISIO SPATIALES ;

De courtes séquences vidéo permettent d'évaluer les trajectoires des véhicules et leur appréciation par le candidat.

LA DURÉE DE L'ÉVALUATION

La durée de l'évaluation est en général d'une heure. Si des conditions particulières dégradées sont rencontrées qui ne permettent pas de terminer dans le temps évoqué, l'évaluation sera scindée en deux parties sur 2 rdvs différents. Ce cas de figure reste néanmoins très exceptionnel.

MISE A DISPOSITION AUPRÈS DU PUBLIC

Le résultat de l'évaluation sera communiqué au candidat qui devra signer le formulaire et apposer son acceptation ou son refus de proposition d'heure. (Fait en 2 exemplaires)

Pour les candidats mineurs, les formulaires seront transmis aux représentants légaux qui devront signer le formulaire dans les mêmes conditions.

Ce document est mis à la disposition du public afin qu'il puisse prendre connaissance des procédures d'évaluation en vigueur dans l'établissement de formation.